



# Devenir accueillant familial

la métropole  
**GRAND LYON**





## QU'EST CE QUE L'ACCUEIL FAMILIAL ?

- › L'accueil familial consiste, pour un particulier, moyennant rémunération, à héberger et accompagner des personnes isolées âgées de 60 ans et plus ou des personnes en situation de handicap. Ce type d'hébergement représente une alternative à la vie en établissement.
- › Pour devenir accueillant, il faut être titulaire d'un agrément délivré par la Métropole de Lyon et qui permet d'accueillir 3 personnes maximum (4 si un couple est hébergé).
- › Il existe 3 modes d'accueil: permanent, temporaire ou séquentiel.



*En accueillant une personne de manière temporaire, l'accueil familial peut constituer une source de revenus complémentaires.*

## LES ENGAGEMENTS DE L'ACCUEILLANT FAMILIAL VIS-A-VIS DE SON ACCUEILLI :

- › Offrir un environnement familial sécurisant et chaleureux,
- › Veiller à sa santé et à son bien-être,
- › L'aider et l'accompagner dans les tâches de la vie quotidienne (repas, sorties...) tout en préservant ou développant son autonomie,
- › Partager avec lui sa vie quotidienne et les activités qu'il réalise avec sa famille,
- › Respecter ses droits, sa liberté et sa dignité.

### **Bon à savoir :**

L'accueillant familial est dans l'obligation de suivre une formation initiale et continue tout au long de son agrément.



## LE RÔLE DE LA METROPOLE

- › Délivre et renouvelle les agréments,
- › Effectue le suivi social et médico-social des accueillis,
- › Contrôle les conditions d'accueil,
- › Organise et finance la formation des accueillants familiaux.



L'accueil familial peut être en partie financé par des aides financières :

- Allocation de Logement Social, Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Prestation de Compensation du Handicap
- Aide sociale à l'hébergement

*« Accueillir chez moi des personnes fragilisées et en prendre soin est une véritable source d'enrichissement et de joie ! »*

**Témoignage de Mme S.  
Accueillante familiale**

Pour tous renseignements complémentaires liés au dispositif d'accueil familial, contactez la cellule accueil familial au sein de la direction de la vie à domicile :  
Tél : 04 26 83 86 69  
spad@grandlyon.com



la métropole  
**GRAND LYON**

**Métropole de Lyon**

20, rue du Lac - CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)